VILLE DE GAP
HAUTES-ALPES

N° D2026_08_416

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 20 AOÛT 2026

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 13 avril 2026 visée en Préfecture le 16 avril 2026 ;

- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02 avril 2026;

- Vu les articles R2122-2 et R2123-1 du Code de la Commande Publique ;

- Vu la consultation lancée le 07 mai 2026 pour les Travaux de rénovation énergétique de l'école de Puymaure- Lot 11 Etanchéité

- Considérant qu'à l'issue des consultations, aucune offre n'a été reçue,

DECIDONS

Article 1 :
La consultation portant sur les Travaux de rénovation énergétique de l'école de Puymaure- Lot 11 Etanchéité est déclarée infructueuse en raison d'absence d'offre.

Article 2 :
Il sera procédé à la conclusion de marché sans publicité ni mise en concurrence préalable sur le fondement de l'article R 2122-2 du code de la commande publique.

Article 3 :
Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Monsieur le Directeur des bâtiments sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 20 AOÛT 2026

Le Maire-Adjoint

Vincent MEDILI

MAIRIE de GAP (Hautes-Alpes)

Transmis en Préfecture le :
Publié ou notifié le :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (31 Rue Jean François Leca 13002 MARSEILLE) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

S²LO

Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique

ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**D2026_08_416**
Objet :	**D?claration d'infructuosit? - Travaux de r?novation ?nerg?tique de l'?cole de Puymaure- Lot 11 Etanch?it?**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-08-20 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20260820-D2026_08_416-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20260820-D2026_08_416-AI-1-1_0.xml	text/xml	932 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_19603.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20260820-D2026_08_416-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	69.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 août 2026 à 11h19min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 août 2026 à 11h19min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 août 2026 à 11h19min43s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 août 2026 à 11h20min11s	Reçu par le MI le 2026-08-21